

Clôture d'un projet pilote européen : l'amélioration des soins de santé transfrontaliers commence par la coopération entre les caisses de maladie

Être malade est déjà une situation difficile, et elle l'est d'autant plus quand se voit confronté à des défis bureaucratiques. Mais c'est le cas pour de nombreuses personnes en Europe qui ont recours à des services de santé transfrontaliers. Par exemple pour cette Allemande résidant en France, qui a appris de son médecin allemand que le traitement de sa maladie chronique ne pouvait être poursuivi. Pourquoi cela ? La femme était désormais au chômage et avait ainsi perdu son statut transfrontalier et par conséquent aussi son assurance maladie allemande.

Il s'agit d'un cas parmi onze autres dans lesquels les habitants de la région frontalière franco-allemande rencontrent des obstacles administratifs et qui ont été identifiés dans le cadre du projet B-Solutions. Ce projet a pour objectif de simplifier les procédures administratives transfrontalières dans le domaine de l'assurance maladie et propose pour cela des solutions sur mesure.

A cette fin, un protocole d'action avec des recommandations concrètes et des propositions de solutions ainsi qu'un rapport détaillé sur les cas problématiques analysés ont été élaborés.

✧ **Un partenariat intégral et tout le monde en profite**

Pour la réalisation du projet pilote européen, le GECT Eurodistrict PAMINA a créé un partenariat d'experts avec des représentants du réseau INFOBEST du le Rhin supérieur et le Centre européen des consommateurs de Kehl. Celui-ci a été complété par le Centre trinational de compétences pour la coopération dans le domaine de la santé (TRISAN) de l'Euro-Institut. TRISAN s'est vu confier l'analyse et le traitement méthodique des cas problématiques signalés. Pendant plus d'un an, ce groupe a travaillé avec les caisses d'assurance maladie allemandes et françaises et leurs organismes centraux sur les différentes questions, toujours dans le but d'améliorer la situation des citoyens de la région frontalière.

« La coopération directe entre des experts reconnus en matière d'obstacles transfrontaliers et des caisses maladie nous a apporté de grands avantages », a déclaré Rémi Bertrand, Président du GECT Eurodistrict PAMINA. "En fin de compte, divers facteurs sont responsables de ces problèmes, allant du manque d'information de la part des patients et des assureurs maladie jusqu'aux prescriptions au niveau national et européen. Dans ce contexte, les caisses d'assurance maladie ont également pu profiter de ce travail. »

✧ L'Europe promeut la suppression des obstacles aux frontières

Le projet pilote a été réalisé grâce à un appel lancé par l'Union européenne en 2018 et intitulé « B-Solutions », qui a été mis en œuvre par l'Association des régions frontalières européennes (ARFE). Finalement dix initiatives visant à lever les obstacles aux différentes frontières intérieures de l'UE ont été retenus et soutenues avec un financement à hauteur de 20.000 euros pour chaque. Anne Sander, membre du Parlement européen, a souligné l'importance de ce travail : « Les régions frontalières sont des laboratoires européens. Elles pourraient être beaucoup plus développées si les obstacles juridiques et administratifs entre les États étaient levés, mais surtout, la vie pour de nombreux citoyens pourrait être facilitée. L'Europe y est vécue au quotidien et il ne faut pas que ces régions souffrent de barrières. Le projet fait des propositions importantes, dont je soutiendrai la mise en œuvre au niveau européen. »

Comme les pistes de solutions des neuf autres projets pilotes, les dispositions du protocole d'action devraient être transférables à d'autres régions frontalières d'Europe.

✧ Tâches au niveau national

Outre les acteurs locaux et régionaux ainsi que l'UE, le niveau national est également appelé à intervenir. Les directives européennes sont souvent transposées différemment en Allemagne et en France, et certains termes relatifs au secteur de la santé sont définis de manière différente. Les partenaires du projet envisagent d'utiliser les nouvelles possibilités offertes par le Traité d'Aix-la-Chapelle, telles que les dérogations pour surmonter les obstacles ou encore l'implication de l'assemblée parlementaire franco-allemande.

Partenaires du projet:



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE



Eurodistrict PAMINA

La mission essentielle du groupement européen de coopération territoriale (GECT) Eurodistrict PAMINA consiste à faciliter et à accroître la coopération transfrontalière franco-allemande dans les trois territoires qu'il réunit le Palatinat du Sud, le Mittlerer Oberrhein et l'Alsace du Nord. Depuis déjà 30 ans, il s'attache à favoriser un développement équilibré et durable de cet espace territorial et à faciliter la vie quotidienne de ses habitants dans toutes les situations qu'ils rencontrent. Il entend par là être une plateforme de mutualisation des compétences, c'est-à-dire un facilitateur pour le développement d'une cohésion territoriale.

www.eurodistrict-pamina.eu

INFOBEST-Netzwerk am Oberrhein

Le réseau INFOBEST du Rhin supérieur est composé des instances de conseil et d'information sur les questions transfrontalières suivantes : INFOBEST PAMINA, INFOBEST Kehl/Strasbourg, INFOBEST Vogelgrun/Breisach et INFOBEST PALMRain. Elles sont les premiers bureaux d'accueil pour répondre à toutes les questions transfrontalières sur l'Allemagne, la France et la Suisse. Institution publique et généraliste, INFOBEST a pour objet de rendre possible et d'encourager le vivre-ensemble dans l'espace franco-germano-suisse du Rhin supérieur.

www.infobest.eu

Centre Européen de la Consommation

Le Centre Européen de la Consommation est une association franco-allemande d'information et de conseils aux consommateurs située dans l'agglomération de Kehl / Strasbourg, créée en 1993 à l'occasion de la mise en place du Marché intérieur. Déclarée d'utilité publique, il bénéficie de subventions publiques de la France, de l'Allemagne et de l'Union européenne. Le Centre Européen de la Consommation a pour objet social de « garantir et promouvoir les droits des consommateurs en Europe ».

www.cec-zev.eu

TRISAN - Centre de compétences trinational pour la coopération transfrontalière en santé

TRISAN est un centre de compétences pour optimiser la coopération transfrontalière et encourager les projets de coopération dans le champ de la santé dans le Rhin supérieur. Le centre de compétences est porté par l'Euro-Institut. Il a été lancé dans le cadre d'un projet INTERREG V initié par le groupe de travail « Politiques de santé » de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur. L'objectif du centre de compétences est de structurer et développer la coopération en matière de santé dans le Rhin supérieur par la mise en réseau des acteurs, l'accompagnement à la structuration des idées de projet et par la production et diffusion des connaissances transfrontalières en fonction des projets.

www.trisan.org
www.euroinstitut.org

CONTACT

GECT Eurodistrict PAMINA

Frédéric Siebenhaar (chargé de projet) - 03 68 33 88 25 – frédéric.siebenhaar@bas-rhin.fr